

COMMUNIQUE DE PRESSE

Jeudi 3 octobre 2019
de 12h à 14h

la fête des voisins au travail

L'événement qui rassemble les voisins de bureau et d'entreprises sur le Pays de Grasse
Actifs du Pays de Grasse, rejoignez une des 6 zones d'activités !

Initié par le Club des Entrepreneurs du Pays de Grasse, en coopération avec la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse, l'atelier Entreprises & Convivialité du Club organise la 6^{ème} Fête des Voisins au travail le jeudi 3 octobre de 12h à 14h. C'est un événement national qui est relayé dans les Alpes-Maritimes sur le Pays de Grasse.

Et si l'entreprise devenait source de plaisir, d'épanouissement, de joie et de convivialité ? C'est le sujet qui est au cœur de cet atelier qui rassemble des chefs d'entreprises et des salariés qui organisent La Fête des Voisins au Travail sur le Pays de Grasse.

Pourquoi organiser cette fête ?

La Fête des Voisins au Travail est l'occasion de se retrouver entre acteurs du Pays de Grasse, sur différentes zones d'activités.

Les objectifs sont multiples :

- Prolonger la vocation de l'entreprise d'accélérateur de lien social au profit de tous,
- Accompagner et encourager dans l'ancrage territorial toutes les entreprises, créatrices de valeurs et d'inclusion,
- Développer les liens au sein des parcs d'activités,
- Répondre à partir d'un événement ponctuel, à un authentique besoin de convivialité, de lien et de solidarité dans l'entreprise,
- Interpeller chacun sur l'amélioration de son implication solidaire, humaine et durable dans son lieu de travail,
- Promouvoir et partager les bonnes pratiques auprès du plus grand nombre.

« La Fête des Voisins au Travail » s'inscrit dans les démarches de réflexion et d'actions sur la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) »

Qui est convié ?

Tous les actifs du Pays de Grasse sont invités à se retrouver le temps d'un déjeuner convivial proche de leur lieu de travail. Chacun est invité à venir avec un plat à partager ! Plus de 500 participants de 90 entreprises ont participé l'année dernière, soit une augmentation de 50% par rapport à l'année précédente.

Concrètement, comment cela se passe ?

La Fête des Voisins est gratuite et ouverte à toutes les entreprises et actifs du territoire. Chaque actif du territoire est invité à venir le jeudi 3 octobre entre 12h et 14h sur une des six zones participantes (voir plan en pièce jointe) :

- Le Parc d'activités ArômaGrasse (45 boulevard Marcel Pagnol à Grasse)
- Le Parc d'activités Saint-Marc (123 Chemin de St-Marc à Grasse)
- Le Parc d'activités Les Bois de Grasse (Zone de détente, avenue Louison Bobet à Grasse)
- Ste-Marthe Tiers Lieu de la transition écologique et solidaire (21 Avenue Chiris à Grasse)
- Le Parc d'activités du Pilon (dernier rond-point à Saint-Vallier-de-Thiey)

Ainsi que le Parc ActiPark situé au 609 Route de la Roquette à Mougins, qui accueillera également les actifs des entreprises de la zone de Tiragon et de l'Argile (Mouans-Sartoux), souhaitant mieux se connaître.

Chacun apporte un plat à partager ! Afin de mieux vous accueillir, les pré-inscriptions se font en ligne sur www.club-entrepreneurs-grasse.com. Plus d'infos au 04 92 42 34 08 et contact@club-entrepreneurs-grasse.com

Partenaires de l'événement

Organisateurs : Le Club des Entrepreneurs du Pays de Grasse en coopération avec la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse.

Parrains : Les entreprises Areco, BLH, Carestia, Le SIS Groupe, Bougie & Senteur et PCW

Partenaires sur les zones d'activités : InnovaGrasse, Grasse Biotech, l'association EBG (Entreprises des Bois de Grasse), la CCI Nice Côte d'Azur et la SCIC Tetris.

Le Club des Entrepreneurs du Pays de Grasse est une association loi 1901 qui s'est donnée pour mission de rassembler les entreprises du territoire autour de projets communs porteurs de sens, au service du dynamisme du territoire et de son attractivité pour un mieux-vivre individuel et collectif.

Annexes

Plan des zones d'activités où aura lieu la Fête des Voisins au Travail et l'affiche de l'événement. Photos disponibles sur demande.

Contacts presse

- Club des Entrepreneurs du Pays de Grasse :
Sylvie Sempels : sylvie.sempels@club-entrepreneurs-grasse.com - 06 26 77 71 27
- Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse : Muriel Courché : mcourche@paysdegrasse.fr